

Programme de formation  
*ma cantine* / PAT

# Formation *ma cantine* : connaître l'essentiel pour se former et être autonome

## À qui s'adresse cette formation ?

Les agents des collectivités en Occitanie et les chargé.es de mission PAT

## Objectif

Connaître l'ensemble des fonctionnalités et outils de la plateforme pour être autonome

**Durée** : 1/2 journée à 1 journée

## Objectifs pédagogiques

- Connaître l'ensemble des fonctionnalités de ma cantine
- Connaître et retrouver les outils et fonctionnalités disponibles sur la plateforme (dont statistiques et *open data*)
- Faciliter l'autonomie des utilisateurs dans l'utilisation de la plateforme pour :
  - La création de cantines
  - La création d'un compte gestionnaire
  - La création du bilan annuel
  - La réalisation de la télédéclaration

## Contenus

- Loi EGAlim, rappel du contexte réglementaire
  - Présentation des mesures
  - Rappel du contexte de création de la plateforme
- Les utilisateurs de la plateforme
  - Qui peut s'inscrire ?
  - Cas des gestions concédées
- Les outils
  - Le suivi des achats
  - L'Excel
  - L'affiche
  - La publication
  - Les statistiques (ma cantine et *open data*)
- Les ressources
  - Qu'est-ce qu'on peut trouver sur la plateforme ?
  - Où les trouver ?
- Focus télédéclaration
  - Qui télédéclare ?
  - Comment faire ?
  - Quand ?
- Cas concrets : de la création à la télédéclaration
  - Cas d'une cuisine autonome
  - Cas d'une cuisine centrale

## Organisation

Formateur	Moyens pédagogiques et techniques
L'équipe <i>ma cantine</i> met à disposition une personne de son équipe pour la journée de formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Kit de formation fourni</li><li>• Quiz de fin de formation</li><li>• Mise à disposition du support à la suite de la formation</li></ul>

### Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats

- Quiz
- Formulaires d'évaluation de la formation

### Moyens techniques à mettre à disposition

- Connexion internet
- Rétroprojecteur
- PC pour les utilisateurs/stagiaires

### Éléments à préparer en amont

- Siret de la cantine (pour les communes, SIRET de l'école)
- Nombre de couverts par jour et par an
- Factures des achats (si concernés)